science du gouvernement, leurs idées changèrent. Ils comprirent en quel sens il convenait d'opérer afin d'obtenir le succès : instruire les jeunes gens, ceux surtout qui devaient devenir les grands et les puissants. On n'ignore pas quelle fortune ils firent depuis.

Le Bulletin du Sacré-Cœur

La vieille enfin édifiée, cette pauvre église qui a attiré tant de colères et de véhémentes indignations qui se sont changées en charges et en chansons ; on a blagué *Notre-Dame de la Galette*, on a et l'on a été désarmé. Et pendant ce temps, l'on travaillait l'on entassait pierre sur pierre, et, quoi qu'on en ait dit, ce n'était pas les fonds qui manquaient le plus ; mais ce n'a pas été sans peine.

La lecture du Bulletin ou l'ouvre du « Vœu national » fait à grand tracas appel de fonds et expose sa situation budgétaire est des plus curieux.

A la suite de poés'es qu'envirent les mirlitons de Saint-Cloud et dont voici un échantillon :

Gallie pénitente, c'est l'espoir dans l'abîme,
C'est l'horizon clair !
C'est le phare dans la nuit qui, clair, se ranime
Sur notre monde impur !

Le Bulletin publie les souscriptions, le prix des pierres, le tarif des inscript'ons ; celles du chœur à portée de tous les yeux, coûtent un prix fort. Les pierre de taille cadelées sont cotées 120 francs, les pierres apparentes 300 ; elles donnent droit à cinq initiales gravées, mais non en vue, ou à un tube de verre scellé dans le trou de bouve.

Il y a encore les clavaux qui donnent droit, moyennant 500 fr., à deux initiales gravées sur la face extérieure. Chaque corporation a aussi son pilier : il y a le pilier des chasseurs, des pharmaciens, des médecins, des juges, des banquiers ; il pourrait arriver à avoir le bier des... vénériens, car dans ce même Bulletin nous lisons : « Z... 20 fr. pour avoir été guéri d'une maladie secrète. »

Maria Alacoque a vaincu Vénus !

C'est grâce à une propagande incessante, à ces appels à la bêtise humaine que, son pas son, plus de vingt-cinq millions ont été recueillis et que pierre par pierre, a été élevé ce gigantesque monument qui a eu jusqu'à trois architectes tués sous lui.

Le monument et ses architectes

Il ils ont dû brûlement inspirés pour avoir édifié ce bâtiment épais, qui participe de la mosquée turque et du caravansérail persan et écrase de sa lourde masse 100 mètres de long sur 60 mètres de large ; de pierres la coline qui, plus ours fois, a fléchi sous le poids. Ce bloc de pierres est surmonté de cinq coupoles disposées en forme de voûte grecque et de plus par style byzantin, qui seront recouvertes de tuiles de céramique brillante et verniss'es qui étincelleront au loin. Ce sera d'un effet horrible !

Il y a trente autels, quarante confessionnaux, où viendront se remettre les innombrables péchés de la Babylone moderne.

Les travaux du square

En même temps, on travaille fort activement à la création du square qui occupera l'envers sud de la butte.

On creuse les puits, on nivelle les terres, dans quelques jours on édifiera, presque sur le porche de la basilique, un rocher artificial d'où jaillira un jet d'eau ; on enfermera quelques drs ensuite en véritable torrent au milieu de la butte.

Un second cours d'eau sera dirigé à gauche de l'église, un peu au-dessus de la rue Lamarck d'où il tombera en cascatelles dans un ruisseau au lancé tortueux qui descendra dans le petite chutepte qui s'étend jusqu'au square de la place Saint-Pierre.

Le sommet de la butte, en avant de l'église du Sacré-Cœur et du réservoir, sera transformé en une terrasse-promenoir, dont le bord sera orné d'une grille en fer qui se développera sur le large du square précité.

Les accidents du terrain qui présente, de haut en bas, une dénivellation de plus de 10 mètres, sont évidemment une base des plus pittoresques pour l'ébouement du parc, mais il nécessitera de très importants travaux de consolidation on, pour mieux dire, de fondations qu'il faut exécuter avant de s'occuper du revêtement.

Ne nous plaignons pas trop de ces embellissements : ils profiteront à l'Etat au jour prochain où il mettra la main sur ce monument élevé par les fortunes captées sur un terrain scandaleusement abandonné par l'assemblée de malheur.

Quel bel asile on ferait là pour les invalides du travail !

Voleurs d'enfants

ET FAISEURS DE DIVORCES

La nouvelle de l'arrestation de Souffrain a causé une certaine émotion à Lausanne, où cette triste personnage s'était réfugié avec sa maîtresse et l'enfant enlevé à M. L... Les journaux suisses sont remplis de détails à ce sujet. L'un d'eux complète le récit que nous avons fait du séjour de Souffrain à Lausanne par les renseignements suivants :

Souffrain, la femme C... et l'enfant Paul L... arrivèrent à Lausanne par le lac, venant de Genève, le 26 mars dernier, et, le dimanche des Rameaux, descendirent à la pension Victoria, avenue de Rumine, où ils se firent inscrire sous le nom de Delage.

La femme et l'enfant restèrent à la pension, tandis que Souffrain descendait dans un pensionnat de la maison « Gai-Soleil », à côté de Château-Sec (sur le territoire de Pully.)

Les jours suivants, Souffrain et sa maîtresse commencèrent à s'installer.

La maison leur plut fort, et ils parlèrent même au moment de l'acheter ; leur mobilier, qui était venu de Paris, était somptueux. Ils prirent comme domestique une jeune femme de charge.

Le même ajoute :

Tous les papiers de Souffrain ont été saisis par la justice vaudoise et mis sous scellés. Il y est question certaines quantités de bijoux et de volumineux dossiers, très bien classés. Le mobilier est également saisi et déposé. On a transporté au château une cassette qu'on croit remplie de bijoux et de matière précieuses. Parmi les objets saisis se trouvent également quelques flacons de morphine.

Un détail curieux.

Quand M. L., revenant de Lausanne, fut de retour à Paris, Souffrain revint rue Logelbach pour s'assurer par lui-même de son retour. Afin de ne pas être reconnu, il s'était déguisé en nègre. M. L... l'ayant aperçu sous ses fenêtres, descendit et alla droit à lui, son revolver à la main. Se voyant découvert, malgré son déguisement, Souffrain s'enfuit pour échapper à la juste vengeance de l'homme dont il avait enlevé l'enfant.

La Catastrophe de Compiègne

L'arrivée des corps

Dimanche, au train de 6 heures du soir, le corps de Mme Toussin, est arrivé en gare de Valenciennes par le rapide ; immédiat à la rupture des scellés et la dépouille mortelle a été transportée au domicile de M. Grimonpres, père, rue des Capucins.

Les obsèques seront célébrées aujourd'hui à onze heures en l'église du St-Cordon et l'inhumation se fera à Heuvrages dans un caveau de famille.

Quant aux corps des autres malheureuses victimes, ils sont également arrivés à Lille. Celui de M. Hulot, le mécanicien, était en gare depuis dimanche, et ceux de M. et Mme Dubois et de M. Maurice Dommart sont arrivés dans la soirée accompagnés des membres de leur famille.

Aussitôt, M. le commissaire de police du 3e arrondissement a été prévenu à la rupture des scellés et les bières ont été mises dans trois corbillards qui attendaient à la gare.

Rien de plus triste et de plus soleonnel tout à la fois que de voir dans la rue Faidherbe ces corbillards se suivant, et d'entendre les commentaires de la foule qui se lamentait sur une fin aussi tragique.

Voici dans quel ordre et dans quelles églises se feront les funérailles. Celles de M. Edouard-Auguste Hulot, âgé de 35 ans, auront lieu aujourd'hui, à huit heures et demie du matin, en l'église Saint-Michel, où son corps a été transporté ; celles de M. et Mme Dubois-Crépy, âgés de 29 et de 31 ans, en l'église Saint-Martin d'Esquermes, mercredi à onze heures ; celles de M. Maurice Dommart, âgé de 37 ans, en l'église de la Madeleine, aujourd'hui mardi à onze heures.

Les assemblées se feront aux églises, les corps y ayant été transportés, et toutes ces inhumations se feront au cimetière du Sud.

Les Ecumeurs de Cartignies

C'est demain jeudi que comparaîtront devant la Cour d'assises du Nord les nombreux assassins et voleurs qu'on a appelé : les *Ecumeurs de Cartignies*.

Jour par jour nous avons tenu nos lecteurs au courant des faits si nombreux se rattachant à cette cause célèbre que nous résumons avant l'ouverture des débats auxquels assistera un de nos rédacteurs.

Le parquet d'Avesnes recevait, depuis plusieurs années, des plaintes fréquentes relativement à des vols commis de nuit avec escalade et effraction dans diverses communes du canton-sud d'Avesnes, notamment à Fourmies, à Wallers, à Cartignies. Le maire étant l'une des plus éprouvées, on était tenté de croire que les auteurs de ces vols y avaient des complices, et, dans cette supposition, on surveillait les habitants de Cartignies. Mais on n'obtenait pas de renseignements qui se trouvassent vérifiés ; les dépenses excessives, mais comme il était de notoriété publique que les gens aiment à vivre du bien d'autrui, qu'ils établissent des alibis par complaisance et que, malgré les plus actives recherches et les enquêtes les mieux conduites, on ne pouvait établir leur culpabilité contre lui, ils bénéficiaient du doute et... les dossiers étaient classés.

Et ces choses auraient-elle indéfiniment peut-être si, par une circonstance fo tuite et grâce à l'intelligent concours de M. Camart, maire de Cartignies, on n'avait trouvé le fil d'Ariane qui devait aider aux recherches et permettre de reconstituer toute une longue série de vols et d'assassinats commis par une bande organisée dont l'ex-maire habitant Cartignies, Petit-Fayt, Avesnelles, etc.

Nous publierons le *Roman des Ecumeurs de Cartignies* et qui n'est en réalité : Demaux Léonard, Jeulin Isidore dit le *Grand Louis*, Joly Jean-Baptiste dit *Tatizer*, Pillot Jules, Pillot Adolphe, Pillot Napoléon dit *Rousseau*, Faglin Constant dit *Alfred*, Bouchy Jean-Baptiste, maîtresse de Pillot, Pillot Irénée, femme Demaux, Matton Armantine, femme Jeulin, Matton Isméric, femme Joly (Tatizer) et Thiébaut Jean-Baptiste F. Prissette, négociant.

Demaux, Jeulin et Pillot, qui étaient les tueurs, étaient en même temps chefs de la bande ; ils partaient avec les lampistes et d'après les indications de ceux-ci, ils savaient si la maison choisie était, dit-on, la cassière et les autres de simples comparses de la sinistre association dont nous allons intéressant rappeler les *hauts faits*.

Nous passerons sur les nombreux vols d'animaux et d'effets commis par ces gens tant à Cartignies qu'dans les environs (on ferait une petite montagne avec les peaux de lapins, les plumes de poules, les cuisses de grenouilles qu'ils ont pu saisir et contenu du beurre) ; quant aux nombreux objets saisis et conservés comme pièces à conviction il y a, dit-on, de quoi garnir plusieurs voitures et leur nomenclature serait fastidieuse et on nous saura gré de ne pas en faire une liste aussi longue.

Une importante découverte

Le 5 avril 1890, M. Descamps, propriétaire à Cartignies, envoya l'un de ses ouvriers, Auguste Lemaire, qui n'a du reste pas quitté la maison, aux chefs de la bande des *Ecumeurs*, pour réparer les haies d'une de ses pâtures, située à 3 kilomètres environ du village et à 300 mètres de la maison occupée par Demaux et sa famille. A peine arrivé, Joly remarqua qu'un arbre planté dans les haies et portant une entaille faite avec une hachette ou une serpe, renfermait une poule en poitrine, communément appelée un assez fréquent dans les campagnes, il passa outre. Quelques pas plus loin, un autre arbre, marqué de la même façon que le précédent, appela son attention et bien en a-t-il vu, car Joly découvrit qu'il était creux et contenait du pain et du vin, deux cruches remplies de vin ; deux blouses bleues roulées ensemble et contenant des clefs, une paire de bottines ayant peu de service et un revolver chargé de cinq coups ; il ne toucha à tout un paquet et le remit à M. Pamart, maire de Cartignies.

Une heureuse initiative

Après avoir informé M. le procureur de la République de la trouvaille qui avait été faite et des circonstances dans lesquelles elle avait eu lieu, M. Pamart commença de son initiative une enquête qui lui fit découvrir que les blouses appartenaient à M. Anthime Wauquier, propriétaire à Grand-Fayt, chez qui elles avaient été dérobées avec d'autres objets, dans la nuit du 7 au 8 février 1890 et qui en reconnut ; que les clefs provenaient de la maison de Mme veuve Godin-Lemaire de Esquehéries, assassinée dans la nuit du 14 au 15 février, et que le revolver ressemblait à celui vu entre les mains d'un sieur Demaux, par M. Auguste Vitrant, chez qui il avait travaillé comme ouvrier peintre quelque temps.

Etant allé à Esquehéries et ayant montré les clefs à la femme de journée de Mme Godin, il paraîtrait qu'elle reconnut l'une pour être celle de la porte de l'entrée et que celle du coffre-fort, essayées, en deux essais, *avaient parfaitement* aux serrures. M. Pamart rapporta de Esquehéries une paire de ciseaux et une cruche qui tout un paquet et le remit à M. Pamart, maire de Cartignies.

Une heureuse initiative

Après avoir informé M. le procureur de la République de la trouvaille qui avait été faite et des circonstances dans lesquelles elle avait eu lieu, M. Pamart commença de son initiative une enquête qui lui fit découvrir que les blouses appartenaient à M. Anthime Wauquier, propriétaire à Grand-Fayt, chez qui elles avaient été dérobées avec d'autres objets, dans la nuit du 7 au 8 février 1890 et qui en reconnut ; que les clefs provenaient de la maison de Mme veuve Godin-Lemaire de Esquehéries, assassinée dans la nuit du 14 au 15 février, et que le revolver ressemblait à celui vu entre les mains d'un sieur Demaux, par M. Auguste Vitrant, chez qui il avait travaillé comme ouvrier peintre quelque temps.

Etant allé à Esquehéries et ayant montré les clefs à la femme de journée de Mme Godin, il paraîtrait qu'elle reconnut l'une pour être celle de la porte de l'entrée et que celle du coffre-fort, essayées, en deux essais, *avaient parfaitement* aux serrures. M. Pamart rapporta de Esquehéries une paire de ciseaux et une cruche qu'il tout un paquet et le remit à M. Pamart, maire de Cartignies.

L'Information judiciaire

Aussitôt après avoir reçu la communication de M. Pamart, M. le procureur de la République prescrit une enquête qui fut commencée le 19 avril, par les gendarmes Névejans et Repaire ; arrivés à Cartignies dès la première heure, ces gendarmes entendirent M. le maire et quelques personnes, qui leur firent, en outre des renseignements énumérés plus haut, que, suivant les bruits, des différents objets trouvés avaient été cachés où on les avait trouvés par Demaux et quelques autres bons mauvais garçons, et que ceux-ci avaient été dénoncés par leurs bons à tout, sauf au bien : après cette importante déclaration, les gendarmes recurent celles de nombreux habitants de Cartignies, et, le lendemain, le résulta de l'ensemble que Demaux et son ami Jeulin pouvaient bien avoir commis les deux crimes dont on parlait : depuis peu, en effet, ils avaient dépensé beaucoup d'argent et malgré ces dépenses excessives, ils paraissaient toujours avoir de la possession d'assez fortes sommes en numéraire, fait surprenant, car ils étaient bien connus pour n'avoir le sou ni le maille.

Arrestation de Demaux

Après avoir fait part à qui de droit des renseignements recueillis, les gendarmes retournèrent à Cartignies et, d'instructions précises, reçues de l'ordre d'appréhender Demaux s'ils le croyaient nécessaire. Ils se rendirent chez celui-ci pour l'interroger ; les circonstances ne prêtèrent pas à